

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

## Table des matières

✓ Avant-propos .....	3
✓ L'équipe sociale .....	4
✓ Parle&MOI .....	19
✓ L'équipe d'accompagnement dans la Maison .....	22
✓ Communication et recherche de fonds .....	25
✓ La ressourcerie La Fol'Fouille.....	26

## AVANT-PROPOS

En 2025, L'Églantier a poursuivi sa mission essentielle : offrir un refuge sûr au sein de la **Maison d'Accueil** et un accompagnement global aux femmes et enfants victimes de violences conjugales.

Notre engagement va bien au-delà de l'hébergement ; grâce à notre **service ambulatoire Parle&MOI**, nous assurons un suivi personnalisé qui combine un soutien **social, juridique et psychologique**, permettant aux bénéficiaires de retrouver autonomie, confiance et dignité.

Chaque accompagnement est unique et nous nous efforçons d'adapter nos actions à la situation de chacune et de chacun, dans le respect de leurs besoins et de leur rythme.

L'année écoulée a été marquée par l'arrivée d'une **nouvelle direction**, la troisième en quelques années. Chaque transition apporte son lot de changements : nouvelles priorités, nouvelles méthodes, nouvelles manières de coordonner les équipes. Si ces évolutions sont parfois source de défis, elles constituent aussi une opportunité de renforcer notre organisation et de réfléchir à de nouvelles approches. Les équipes ont encore fait preuve de **résilience**, continuant à travailler avec professionnalisme et engagement malgré la nécessité de s'adapter constamment à un nouveau mode de gestion.

Parallèlement, L'Églantier doit relever des **défis financiers croissants**.

**La Fol'Fouille** continue de nous soutenir, mais la crise actuelle affecte la quantité et la qualité des dons, tandis que les subsides publics diminuent progressivement. Cette situation rend la recherche de **financements complémentaires** plus urgente que jamais, afin d'assurer la continuité et le développement de nos services et de garantir que chaque femme et chaque enfant puisse bénéficier d'un accompagnement complet et sécurisé. Mais tenter aussi de maintenir les équipes de travail en place.

Ce rapport d'activité a pour objectif de présenter nos actions, et les perspectives qui guideront notre travail futur.

Il témoigne des réussites, des difficultés et de l'engagement quotidien de toutes celles et ceux qui font vivre L'Églantier. Plus qu'un simple bilan, il illustre l'importance de la **solidarité et de l'implication collective** : chaque soutien, financier, matériel ou humain, contribue directement à la sécurité, à la dignité et à la reconstruction des vies que nous accompagnons.

Malgré les incertitudes et les défis, notre engagement reste ferme et notre mission claire : continuer à être un lieu d'écoute, de protection et de reconstruction, où chaque femme et chaque enfant peut retrouver force, confiance et espoir. C'est cette vision, fondée sur la solidarité et l'attention à l'autre, qui nous guide dans notre action au quotidien.

# 1. L'ÉQUIPE SOCIALE

## 1. QUELQUES INFORMATIONS STATISTIQUES SUR LES PERSONNES HÉBERGÉES EN 2025

### Population accueillie

Population accueillie							
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
<b>Femmes</b>	41	26	37	34	37	42	40
<b>Enfants</b>	35	17	35	29	30	27	35
<b>Total</b>	76	43	72	63	67	69	75

En 2025, nous avons accueilli 40 femmes et 35 enfants. En ce qui concerne les enfants, les chiffres sont assez similaires depuis 2022 mais l'on y voit une légère augmentation pour 2025. A savoir que pour 2025 nous avons accueilli 21 femmes isolées et 19 femmes en situation de monoparentalité. Soyons attentifs que parmi les femmes accueillies seules, sans enfant cela ne signifie pas qu'elles ne sont pas mère. Certaines ont des enfants, mais ceux-ci ne les accompagnent pas pour diverses raisons dans la Maison d'Accueil (enfant placé en institution ou en famille, enfant majeur vivant ailleurs, etc.).

Les accueils se font avec un entretien au préalable (entretien + visite). L'objectif de ces derniers visent une première prise de contact entre les femmes et notre Maison d'Accueil. Ce temps permet de prendre également connaissance de notre fonctionnement et de visiter la Maison d'Accueil.

Comme pour l'année précédente, en 2025 sur les 40 femmes accueillies 13 femmes ont été accueillies en urgence, sans entretien, et orientées par d'autres services (principalement la police ou un CPAS). Ces accueils se font le plus souvent par téléphone, et principalement pour des raisons de violences conjugales et/ou intrafamiliales, mais également pour une perte de logement.

### Total des nuitées

Total des nuitées							
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
<b>Femmes</b>	3837	3374	3172	3682	3488	3342	3535
<b>Enfants</b>	2953	2847	3087	2952	3033	3142	3006
<b>Total</b>	6790	6221	6259	6634	6521	6484	6541

Ces 3 dernières années, le pourcentage du taux d'occupation se maintient à 89,5%. La totalité des nuitées au sein de notre Maison d'Accueil sont agréées et subventionnées par la Région Wallonne. Parmi les 3535 nuitées des femmes accueillies, 133 nuitées se situent dans une période de dérogation, c'est-à-dire au-delà de 360 jours de séjour. La demande de dérogation doit être motivée par un projet de l'intéressée et sera analysée en équipe. La décision sera ensuite envoyée à la Région Wallonne. Suite au changement concernant la durée maximale des séjours, les femmes peuvent à présent être hébergées pour un maximum de 360 jours et la durée de dérogation, donc au-delà de ce nombre, est lui aussi de 360 jours maximum. Ceci permet une meilleure prise en charge des femmes accueillies, car chacune avance à son propre rythme et selon les situations, nous nous rendons bien compte avant cette nouvelle durée de séjour, que 9 mois pouvaient très rapidement passer et ne pas être suffisants pour une prise en charge de qualité (temps d'obtention d'un logement social, durée de procédures diverses comme séparation, etc.).

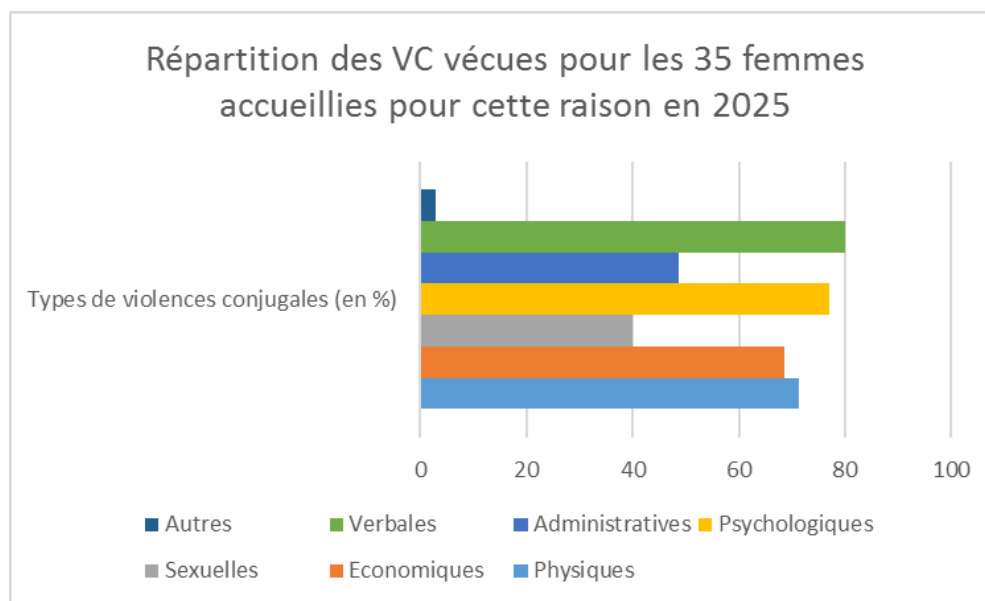
En 2025, nous avons refusé 471 demandes d'accueil. Ce chiffre reste similaire à celui de 2024 où 473 demandes avaient été refusées. Parmi les refus de 2025, 17 concernent des hommes et 454 des femmes.

Voici deux graphiques reprenant les chiffres de ces demandes non satisfaites :

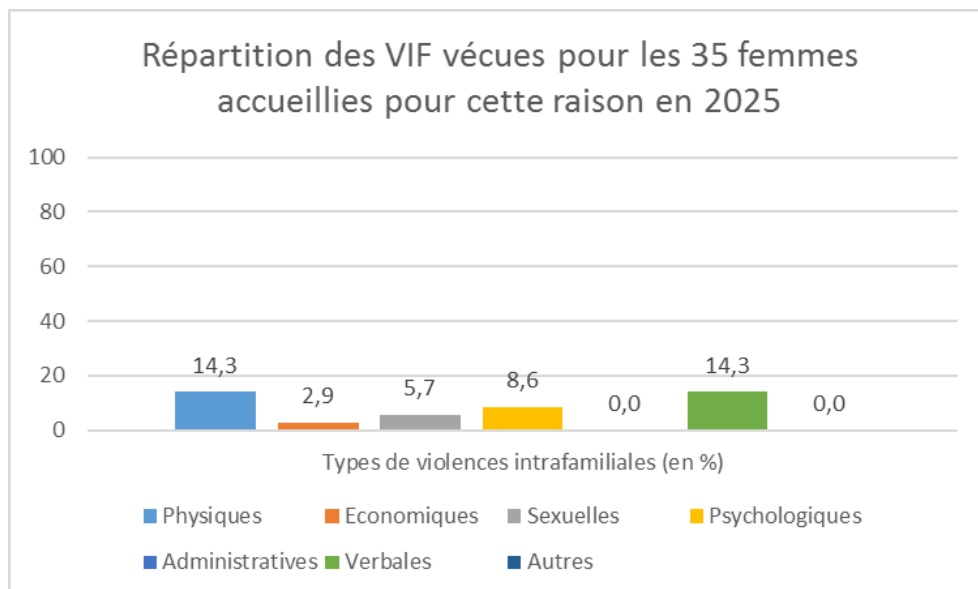


### Violence conjugale

La grande majorité des femmes accueillies sont/ont été victimes de violences conjugales et/ou intrafamiliales. Sur les 40 femmes hébergées au sein de notre Maison d'Accueil en 2025, ce chiffre représente plus de la moitié des personnes hébergées à savoir, 35 femmes. Ce chiffre est donc encore en augmentation à comparaison de celui de 2024 (26 femmes sur les 42 hébergées). Notons que ces femmes ont subi plusieurs types de violences répertoriées en graphique ci-dessous et que, pour la plupart, plusieurs types de violences étaient présents en même temps dans leur situation.



Parmi les 35 femmes hébergées notamment pour violences conjugales, depuis plusieurs années, il y a une prédominance des types physiques (71,42% en 2025), verbales (80% en 2025) et psychologiques (77,14%). S'en suivent de près les violences de types économiques (68,57%), sexuelles (40%) et administratives (48,57%) qui elles ont d'ailleurs augmenté en comparaison aux chiffres de 2024 (42,30% cette année-là).



Concernant les femmes accueillies pour notamment violences intrafamiliales, il y a également une prépondérance pour les types physiques, verbales et psychologiques. S'en suivent les violences de types sexuelles et économiques.

#### Durée des séjours

Durée des séjours (en pourcentage)							
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
- de 3 jours	4,9	0	5,3	2,9	0	0	7,5
3-10 jours	2,4	0	5,3	0	5,41	7,14	5
11-30 jours	29,4	11,5	10,5	11,7	13,51	38,10	25
1-3 mois	24,4	27,0	34,2	23,5	29,73	19,05	25
3-6 mois	14,6	11,5	34,2	52,9	43,24	21,43	25
6-9 mois	14,6	20,0	7,9	5,8	3,00	11,90	10
9-12 mois	0	11,5	0	2,9	5,8	2,3	2,5
12-15 mois	7,3	11,5	0	0	0	0	0
15-18 mois	2,4	0	2,6	0	0	0	0
18-21 mois (accord except.)	0	7,7	0	0	0	0	0

La durée moyenne des séjours entre le 01-01-2025 et le 31-12-2025 est de 88 jours (contre 97,5 jours en 2024).

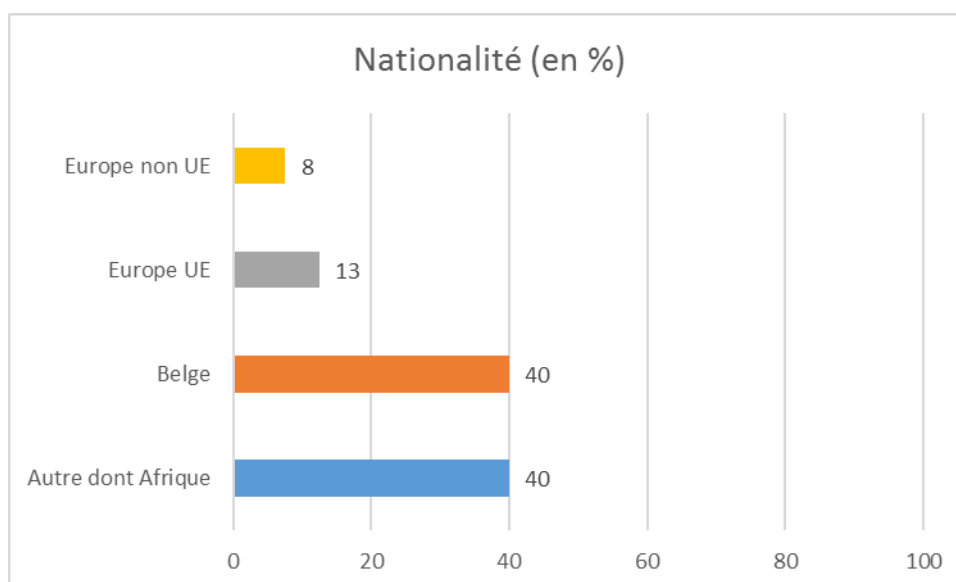
Une augmentation des séjours de moins de 3 jours (7,5% en 2025 contre 0% pour 2023 et 2024). Une légère baisse des séjours de 3 à 8 jours (5% en 2025 contre 7,14% en 2024) et de ceux de 8 à 31 jours (25% en 2025 contre 38,1% en 2024).

Une majorité des séjours des 40 femmes hébergées en 2025 se situe sur une tranche allant de 8 jours à 9 mois. Les femmes ont besoin d'un temps d'adaptation à leur arrivée, ce temps de pause est essentiel et varie selon chacune. Il nous semble important d'aller au rythme des femmes accueillies. Les situations devenant de plus en plus complexes depuis plusieurs années (crise Covid, problèmes d'addiction etc.), un accompagnement plus intensif est nécessaire à différents niveaux de vie.

## Nationalité

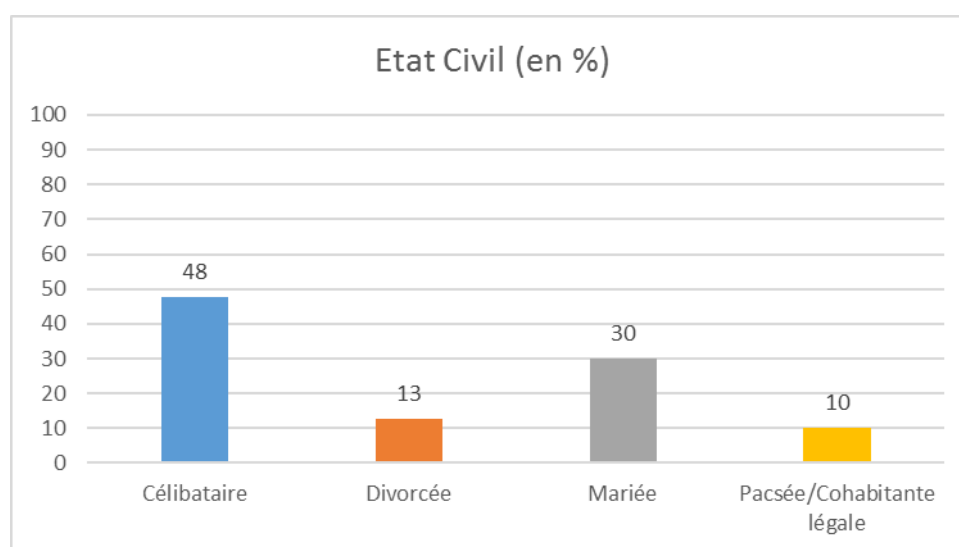
Nationalité (en pourcentage)							
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
<b>Belges</b>	73,2	61,54	64,87	58,22	54,00	54,76	40
<b>U.E.</b>	7,3	7,69	13,51	8,82	5,40	11,9	12,5
<b>Autres</b>	19,5	30,77	21,62	32,35	40,60	33,33	347,5

Parmi les 40 femmes accueillies, 16 sont de nationalité belge, 5 viennent de l'Union Européenne et 19 proviennent de pays hors de l'Union Européenne, dont 16 d'Afrique. Contrairement aux chiffres de l'an dernier, pour 2025 il y a une augmentation de 14,17% de la population étant de nationalité de pays hors Union Européenne dont une forte augmentation pour la nationalité africaine où l'on passe de 12 à 16 femmes accueillies. Une grande partie de la population accompagnée est belge (16 femmes sur les 40 accueillies), avec la particularité que certaines sont originaires d'autres pays, et donc d'autres cultures, avec parfois un statut de séjour précaire. Sur les 40 femmes accueillies, nous avons d'ailleurs une femme accueillie pour violences conjugales, n'ayant aucun titre de séjour valable et pour laquelle nous sommes en démarches diverses afin de stabiliser son droit de séjour.



## Etat civil

Etat civil (en pourcentage)							
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
<b>Célibataires</b>	56,1	46	54,1	58,8	51,35	47,62	47,5
<b>Cohabitanes légales</b>	7,3	8	2,7	5,8	16,21	7,14	10
<b>Divorcées</b>	7,3	4	8,1	8,8	24,32	7,14	12,5
<b>Mariées</b>	29,3	42	32,4	23,5	8,1	38,1	30
<b>Veuves</b>	0	0	2,7	0	0	0	0



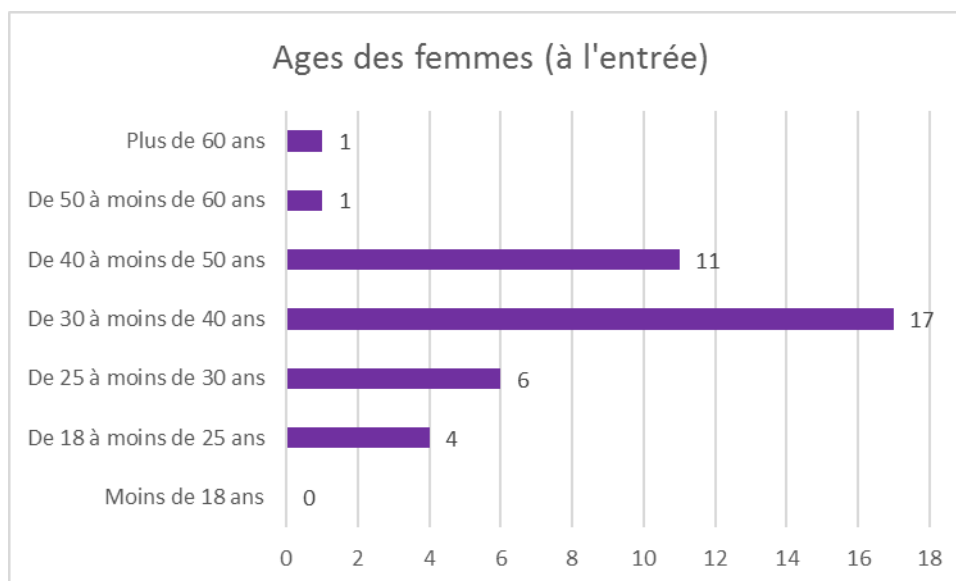
Comme en 2024, les femmes hébergées sont mariées (30%) ou célibataires (47,5%). Notons que la part des femmes cohabitantes légales ou divorcées est en légère augmentation. Cela peut s'expliquer notamment par le fait qu'elles sont déjà suivies par notre service ambulatoire avant leur entrée, service avec lequel elles sont accompagnées dans les démarches juridiques, notamment pour une procédure de divorce, avant même leur entrée en Maison d'Accueil.

Dans la majorité des cas, la séparation vient tout juste de s'effectuer, souvent à la suite de violences conjugales. De manière très fréquente pour ces femmes mariées ou en cohabitation légale, durant leur séjour et accompagnée par une de nos deux juristes, elles entament une procédure de divorce ou de fin de cohabitation légale. En effet, la première étape pour ces femmes principalement victimes de violences conjugales, mais aussi la première décision dans leur cheminement en lien avec le cycle des violences conjugales, est celle du départ du domicile. Les autres démarches s'en suivent après, une fois mise en sécurité en étant accueillie chez nous

### Age moyen à l'entrée dans notre Maison d'accueil

Moyenne d'âge (à l'entrée)							
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Femmes	37	36,4	35,6	37,1	36,2	35,5	35,1
Enfants	4,6	4,1	6,6	7,4	7,4	7,9	6,5

La population accueillie varie entre 18 et 60 ans, ce qui reste semblable aux années précédentes pour les femmes. Une légère baisse de la moyenne d'âge à l'entrée est constatée pour les enfants, ce qui est expliqué par le fait que nous avons accueilli une majorité d'enfants dans la tranche d'âge de 1 à 6 ans (19 enfants sur les 35 accueillies).



### Répartition des enfants par âges et genre

La répartition des âges des enfants accueillis montre que pour les garçons il y a une concentration aux deux extrémités : une part importante d'enfants âgés entre 1 et 4 ans (24%) et une autre part de plus de 12 ans (28%). Cette répartition nous montre que chez les filles, c'est également la tranche 1 à 4 ans (40%) où l'on y voit une concentration mais aussi, la tranche des 4 à 7 ans (30%), et non celle des plus de 12 ans comme chez les garçons.

Concernant le genre, la parité s'est inversée par rapport à 2023 et 2024, avec cette année une majorité de garçons (71%) par rapport aux filles (29%).

## Répartition des âges des personnes adultes

Répartition des enfants par âge et genre



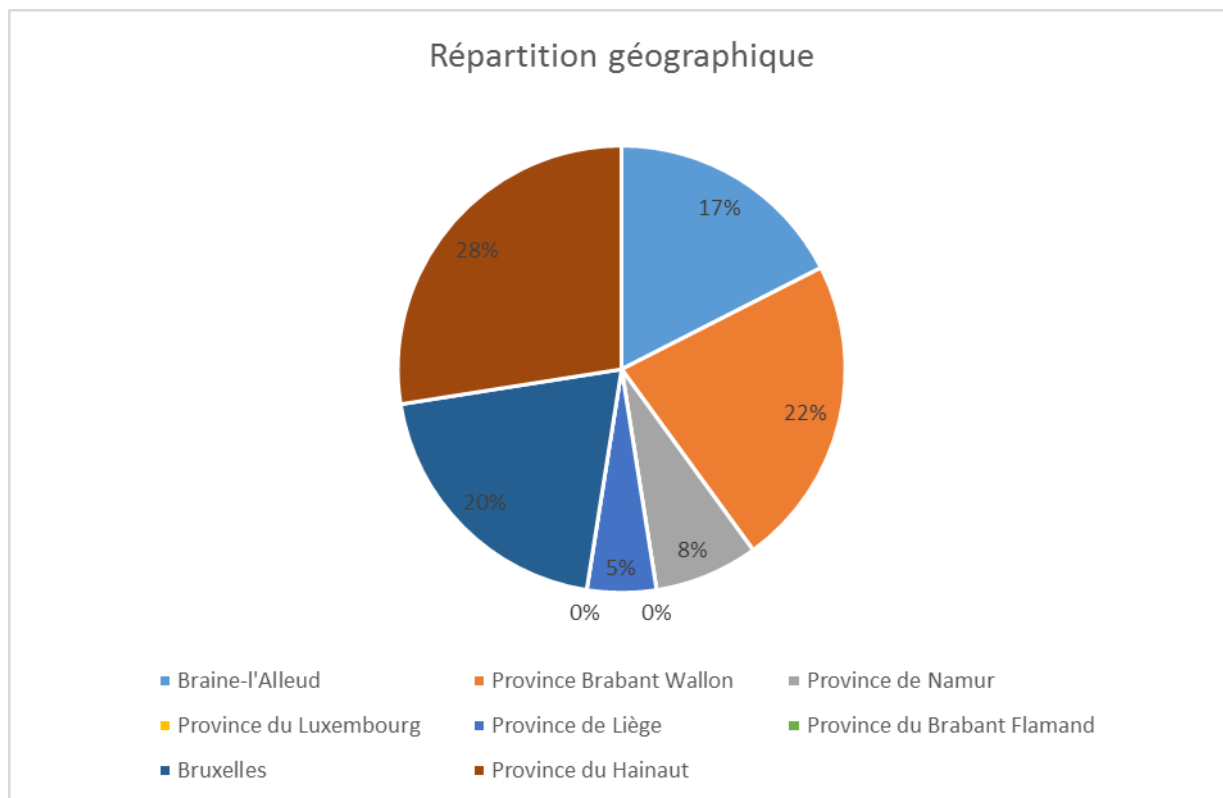
## Répartition géographique

Lieu de Provenance (en pourcentage)							
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Braine-l'Alleud	12,2	15	10,8	17,64	16,21	14,29	17,5
Brabant Wallon	34,2	23	27	26,47	29,72	26,19	22,5
Bruxelles	26,8	19	21,6	17,64	13,51	19,05	20
Province de Namur	0	0	0	2,94	2,7	7,14	7,5
Province du Hainaut	14,6	27	32,5	33,52	29,72	28,57	27,5
Province de Liège	4,9	12	2,7	0	2,7	4,76	5
Province du Luxembourg	2,4	0	0	5,88	5,40	0	0
Flandre	4,9	4	2,7	2,94	0	0	0
Etranger	0	0	2,7	2,94	0	0	0

Tout comme en 2024, le top 3 des provenances géographiques des femmes accueillies est composé de Bruxelles (20%), du Brabant Wallon (22,5%) et de province du Hainaut (27,5%). La proximité de ces régions avec la Maison d'Accueil peut expliquer ces pourcentages élevés (70%). Ce phénomène s'explique notamment par le fait que les femmes victimes de violences conjugales et/ou intrafamiliales cherchent à s'éloigner de leur conjoint tout en restant proches de leur réseau familial.

Le réseau des Maisons d'Accueil étant très souvent saturé, beaucoup de femmes se retrouvent à devoir élargir leur champ de recherche au niveau géographique, ce qui peut expliquer l'augmentation

des femmes en provenance de la région de Liège depuis 2023. Notons par ailleurs que nous rencontrons des difficultés avec les CPAS pour cette région, notamment pour les demandes de réquisitoires spécifiquement demandés pour les femmes accompagnées d'enfants. Le pourcentage des personnes accueillies originaires de Braine-l'Alleud est à nouveau en légère augmentation. Ceci peut notamment s'expliquer lorsque nous accueillons notamment des femmes via une demande du CPAS de Braine-l'Alleud.



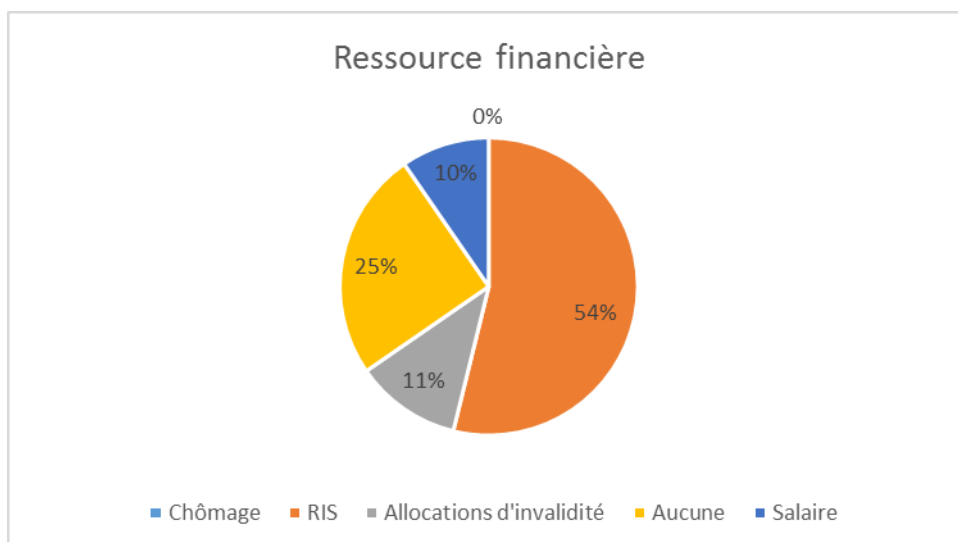
### Nombre d'enfants des personnes hébergées

Nombre d'enfants des personnes hébergées (en pourcentage)							
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
<b>0 enfant</b>	46,3	53,9	46	52,94	51,35	54,76	52,5
<b>1 enfant</b>	31,7	34,6	29,7	20,58	27,02	30,95	20
<b>2 enfants</b>	12,2	3,8	8,1	11,76	16,21	9,52	15
<b>3 enfants</b>	9,8	7,7	16,2	14,7	5,4	4,76	12,5
<b>4 enfants</b>	0	0	0	0	0	0	0

Depuis plusieurs années, les femmes accueillies sont seules (52,5% soit 21 femmes sur 40 accueillies en 2025) ou accompagnées d'un seul enfant (20% soit 8 femmes sur les 40 accueillies en 2025) ou de deux enfants (15% soit 6 femmes sur les 40 accueillies en 2025). Cela s'explique en partie par l'infrastructure de la Maison d'Accueil, qui dispose de peu de chambres adaptées aux familles nombreuses.

Par ailleurs, nous avons pu accueillir 5 femmes sur les 40 accueillies en 2025 ayant 3 enfants soit 12,5%. Ce chiffre n'a pas été aussi haut depuis 2022. Soulignons également que 16 femmes sur les 40 accueillies en 2025, ont des enfants qui ne résident pas avec elles en raison de leur situation familiale (parfois placement en institution, enfant en famille, enfant majeur, etc.).

## Les ressources financières



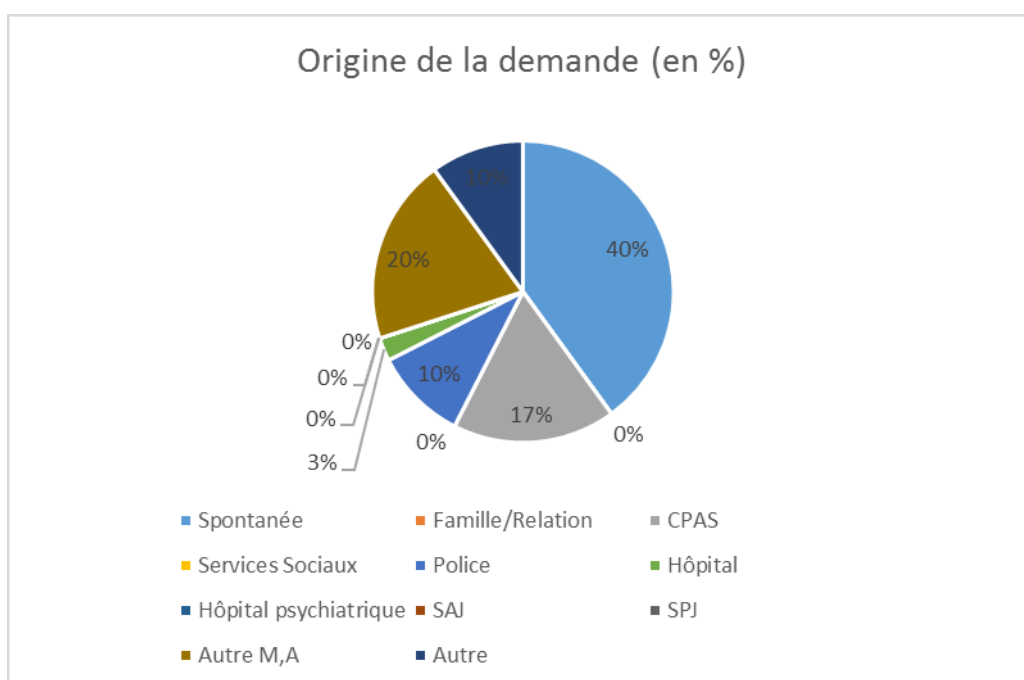
Sur les 40 femmes accueillies en 2025, notons que 13 d'entre elles (soit 32,5%) sont arrivées sans revenu au sein de la Maison d'Accueil. Celles-ci ont pu ensuite bénéficier d'un revenu d'intégration sociale de la part de CPAS et ce, via l'accompagnement de l'assistante sociale.

Tout comme en 2023 et en 2024, la plus grande majorité des femmes accueillies bénéficiaient de ce revenu d'intégration sociale (RIS), soit 28 sur les 40 accueillies (70%).

Seulement 5 femmes sur les 40 hébergées en 2025 bénéficiaient d'un revenu de type salaire (12,5%) et 6 hébergées sur les 40, d'une allocation de type maladie/invalidité (15%).

Ceci est surtout dû aux circonstances qui les ont menées à demander un hébergement au sein de la Maison d'Accueil, dont les violences conjugales et/ou intrafamiliales (avec notamment l'emprise de l'auteur menant à un isolement de la victime et une perte d'autonomie pour celle-ci dû aux violences).

## Origine de la demande



Nous constatons une stabilité dans le chiffre d'origine de la demande spontanée (donc demande d'hébergement émanant de la femme elle-même) depuis 2023, soit pour 2025 16 femmes sur les 40 accueillies.

Les demandes provenant des Maisons d'Accueil concernent 8 femmes et sont souvent liées à la durée limitée du séjour en Maison d'Accueil, qui ne suffit pas toujours pour finaliser le projet de l'hébergée, mais aussi liées à la complexité grandissante des situations familiales rencontrées.

Les demandes provenant de CPAS se stabilisent dans les chiffres avec pour 2025, 7 femmes sur les 40 accueillies (contre 8 sur les 42 accueillies en 2024). Cependant, ce chiffre ne reflète qu'une partie des sollicitations, de nombreuses demandes n'ayant pu être satisfaites. Cette tendance s'explique par le rôle clé des CPAS en tant que premier relais de l'aide sociale.

Les demandes provenant de service de Police sont de 4 femmes sur les 40 accueillies en 2025 et font souvent l'objet d'un accueil d'urgence pour violences.

Enfin vient la catégorie « autre » regroupant tout autre type de service/organisme existant ayant fait la demande pour 4 des 40 femmes accueillies en 2025.

## 2. TRAVAIL DE L'ÉQUIPE SOCIALE

### 2.1. LA MAISON D'ACCUEIL

En 2025, 40 femmes et 35 enfants ont été accueillis. Comme chaque année, toutes ces familles mais aussi les femmes non accompagnées d'enfant, ont bénéficié d'un suivi assuré par l'ensemble des membres de l'équipe sociale, dans le cadre d'un accompagnement interdisciplinaire.

Le travail effectué au sein de notre Maison d'Accueil avec les hébergées repose sur un projet individualisé, établi après 1 mois, 6 mois et 360 jours (en cas de dérogation), en étroite collaboration avec chaque hébergée. L'accompagnement peut se faire de manière individuelle, collective ou en extérieur. En plus du travail psycho-socio-juridique, un accompagnement éducatif est proposé tant aux adultes qu'aux enfants, sans système de référence spécifique.

En 2025, nous avons retrouvé une certaine stabilité au sein de l'équipe sociale. Notre assistante sociale, est partie en congé de maternité et a été remplacée par 2 personnes successivement.

Nous continuons de participer aux diverses Plateformes d'échanges « Violences dans le couple ». Ce qui nous permet de constituer un réseau autour de notre travail.

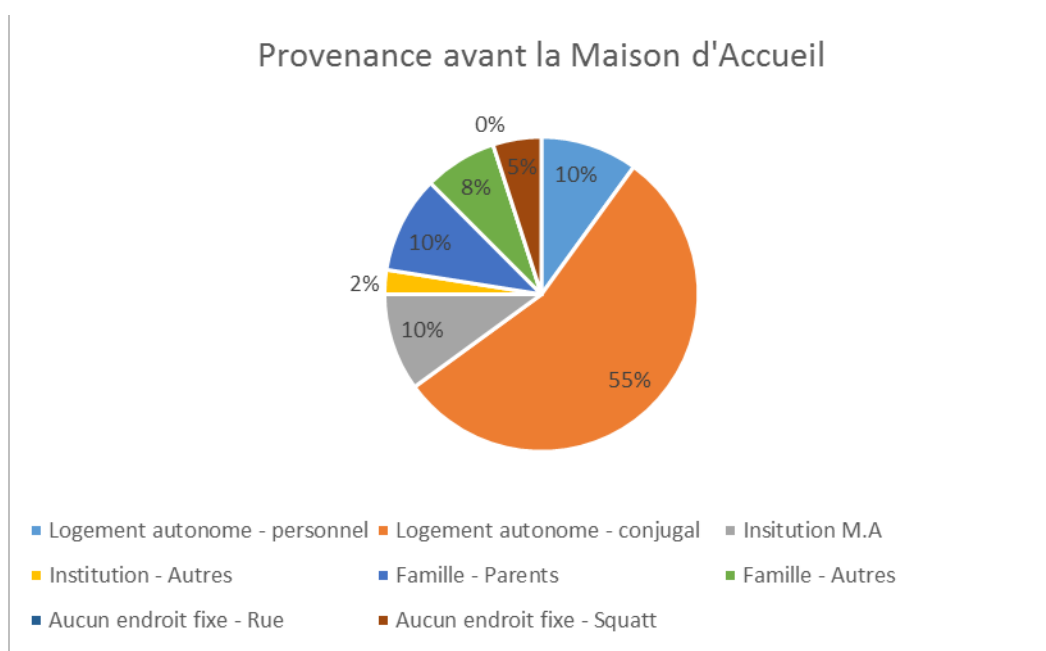
Voici les différentes thématiques abordées lors de ces Plateformes en 2025 :

- La prévention primaire, le PAN (Plan d'Action National) et les violences liées au genre
- Les aspects juridiques

Nous proposons également différents ateliers organisés par des personnes extérieures ou par des membres de l'équipe. Ces derniers ont toujours une visée bien-être et/ou réinsertion tout en rythmant la vie dans la maison.

### 2.2. LOGEMENT 2024

#### D'où viennent-elles ?



La majorité des femmes accueillies provient d'un logement autonome conjugal (55%). Pour plus de clarté, la notion d'institution autre, est pour 2025 l'accueil via un hôpital.

#### Où vont-elles ?

Sur 40 femmes hébergées en 2025 :

- 18 femmes (45%) ont trouvé un nouveau logement ;
- 5 femmes (12,5%) sont parties dans une autre institution ou Maison d'Accueil ;
- 3 femmes (7,5%) sont toujours à L'Églantier ;
- 7 femmes (17,5%) sont parties chez des amis ou de la famille ;
- 3 femmes (7,5%) sont retournées dans leur logement ;
- 2 femmes (5%) sont retournées dans la rue ;
- 2 femmes (5%) inconnu ;

Donc, au total, 37 familles sont parties de L'Églantier, en 2025.

### Quelques particularités en 2025 :

On observe une augmentation du nombre de départs en 2025 (45% pour 42% en 2024) et une augmentation au niveau des retours en famille ou chez les amis (7,5% pour 2,4% en 2024) mais cela correspond au fait qu'il y a eu des réorientations vers des services plus compétents qui n'ont pas été acceptées par les dames hébergées et qui ont donc préféré partir chez des amis ou la famille mais aussi aux fins de séjour imposées par l'Asbl.

### 2.3. EMPLOI - FORMATION 2024

#### Niveau formation :

Pour 4 femmes sur 40 hébergées en 2025, nous ne savons rien de leurs formations antérieures vu qu'elles sont restées très peu de temps à L'Églantier (qq jours). Pour les autres (36), nous nous sommes basés sur leur diplôme le plus élevé.

Etudes universitaires	1	2,78%
Etudes supérieures	0	0%
Secondaire supérieure	6	16,67%
Secondaire inférieure	2	5,55%
Primaire	5	13,89%
Diplôme étranger non reconnu en Belgique	12	33,33%
Sans diplôme	10	27,78%

#### Emploi – Formation durant leur séjour :

Sur 40 femmes hébergées en 2025 :

- 8 femmes (20%) ont quitté L'Églantier avec un emploi (3 femmes ont conservé l'emploi qu'elles avaient avant leur arrivée à L'Églantier et 5 femmes ont trouvé du travail durant leur séjour) ;
- 7 femmes (17,5%) ont quitté L'Églantier en suivant une formation ;
- 21 femmes (52,5%) n'avaient pas la possibilité d'envisager une recherche emploi ou formation ;
- 5 femmes avaient un enfant en bas âge (difficulté de trouver un milieu d'accueil pour les enfants) ;
- 7 femmes avaient de très sérieux problèmes de santé ;
- 8 femmes sont restées moins d'un mois ;
- 1 femme était pensionnée ;
- 4 femmes (10%) n'ont pas concrétisé de projet emploi ou formation durant leur séjour ;

- ⇒ Parmi les femmes qui avaient la possibilité d'envisager une recherche formation ou emploi, 79% d'entre elles ont quitté L'Églantier avec un emploi ou une formation.

### **Quelques particularités en 2025 :**

#### Niveau de qualification et reconnaissance des diplômes

L'un des constats marquants de l'année 2025 concerne la proportion importante de femmes accueillies disposant d'un diplôme obtenu dans leur pays d'origine mais non reconnu en Belgique. Cette situation concernait environ un tiers des hébergées.

Nous avons accompagné ces femmes dans leurs démarches de reconnaissance et d'équivalence de diplôme. Toutefois, ces procédures se révèlent particulièrement longues, complexes et, dans certains cas, impossibles à finaliser. L'introduction d'une demande ne se limite pas à la présentation du diplôme : elle nécessite également la production des relevés de notes originaux, des travaux de fin d'études, des grilles horaires détaillées ainsi que l'identification de l'intitulé équivalent dans le système belge.

Pour de nombreuses femmes, ces documents sont difficilement voire impossible à obtenir (documents laissés dans le pays d'origine ou chez l'ex-partenaire, perte lors du parcours migratoire, rupture de contact avec les établissements, etc.). Cette réalité constitue un frein important à leur insertion socioprofessionnelle et peut engendrer un sentiment de découragement.

#### Complexification des situations accompagnées

Si la violence conjugale demeure le principal motif des demandes d'hébergement, les situations s'accompagnent de plus en plus fréquemment de problématiques multiples et imbriquées : assuétudes, troubles de santé mentale, problèmes de santé physique, précarité administrative et épisodes de sans-abrisme.

Dans ce contexte, il devient particulièrement difficile pour les femmes accueillies de se projeter dans un avenir professionnel et de se mobiliser autour d'un projet d'insertion. La priorité reste souvent la stabilisation de la situation personnelle, administrative et psychosociale.

### **2.4. TRAVAIL JURIDIQUE**

Sur les 39 femmes hébergées (avec ou sans enfants) au cours de l'année 2025, 11 étaient déjà hébergées en 2024 et 28 femmes ont été accueillies en 2025.

34 femmes ont été rencontrées dans le cadre d'un premier entretien juridique permettant de parcourir leur situation et d'évaluer leurs éventuels besoins en matière juridique.

5 hébergées n'ont pas été rencontrées dans le cadre d'un premier entretien juridique car elles ont quitté L'Églantier dans un délai très court et il n'a pas été possible de fixer un premier entretien.

Les dossiers ouverts pour les 11 hébergées en 2024 ont été poursuivis.

Sur les 34 hébergées rencontrées lors d'un premier entretien juridique, 33 hébergées ont été activement suivies pour une ou plusieurs questions juridiques. Une hébergée n'a pas désiré poursuivre le travail car elle estimait que tout travail supposait la non-préservation de sa vie privée.

Les deux juristes ont assisté les hébergées dans les matières reprises ci-après. Chaque hébergée peut avoir reçu une aide juridique dans plusieurs matières.

- 20 hébergées ont dû avoir recours à un avocat. Les juristes ont constitué les dossiers d'assistance juridique ou assistance judiciaire (en cas de procédure devant un tribunal) ;

- Pour 20 hébergées les juristes ont pris contact avec la police (dépôt de plainte, déclaration de personne lésée, établissement de fiche d'information, récupération des affaires personnelles etc.) ;
- Les juristes ont accompagné 16 hébergées dans le cadre de rendez-vous externes (audience, rendez-vous administratifs, rendez vos avocats etc.) ;
- 20 hébergées ont reçu une assistance en droit de la famille (questions relatives aux adultes telles que divorces, mesures urgentes, fin de cohabitation etc.) ;
- 9 hébergées ont reçu une assistance en droit de la jeunesse pour des questions concernant exclusivement les enfants (SAJ / SPJ) ;
- 7 hébergées ont reçu des conseils ou assistance en matière de droit des étrangers (titres de séjour/ renouvellement/demande de protection dans le cadre d'un regroupement familial etc.) ;
- 16 hébergées ont reçu des conseils en matière de droit pénal soit dans le cadre de procédure diligentées par elles (coups et blessures etc.), soit dans le cadre de procédures diligentées contre elles (vol, abus de faiblesse etc.) ;
- 14 hébergées ont été aidées en matière de dettes (établissement de plans financiers, négociations avec les créanciers, contestation de créances etc.) ;
- 3 hébergées ont reçu des avis fiscaux (recherche des quotes-parts, contestation de saisie arrêt, négociations avec l'administration fiscales) ;
- 11 hébergées ont reçu des avis en matière contractuelle (relecture de contrat de travail, de baux, questions en matière de succession) ;

Les matières retenues traitées ci-dessus ne reprennent pas les conseils minimes ayant pu être donnés dans certaines matières.

## **2.5. ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE ADULTE**

Cette année 2025 a été rythmée par les situations dangereuses, générant du stress auprès des hébergées et au sein de l'équipe. Travailler dans l'urgence fait partie intégrante de notre quotidien mais nécessite aussi un temps de recul afin d'évaluer cette urgence. Nous souhaitons toujours laisser ce délai d'une semaine à l'arrivée des hébergées. Cependant, certaines situations ont demandé une attention et une disponibilité particulières.

Ces arrivées en urgence peuvent avoir un impact retentissant : l'hébergée non prête à l'hébergement, les autres déboussolées par l'agitation, le rappel d'évènements sensibles, ... .

Le rôle de la psychologue, dans ce cadre, est de pouvoir se déployer afin d'assurer, avec ces collègues, le sentiment de sécurité qui nous tient à cœur.

Que l'arrivée soit prévue ou faite en urgence, toutes les hébergées peuvent bénéficier d'un suivi psychologique, débutant lorsqu'elle le souhaite et au rythme nécessaire. Nous perpétons ce premier rendez-vous afin d'expliquer la fonction, le travail et le cadre de la psychologue. Nous évaluons ensemble la fréquence tout en sachant qu'elle pourra varier selon les besoins et évènements.

Le travail psychologique est large, selon la demande de l'hébergée. De la confiance en soi à la compréhension des évènements jusqu'à l'accompagnement dans la remise en couple, les dames restent maîtresses de leur suivi et se sentent assez en sécurité pour déposer leurs difficultés et souffrances, tout en mettant leurs limites. Ces divers éléments démontrent d'une alliance thérapeutique forte et porteuse.

Bien que les rendez-vous se fassent dans le bâtiment social, il n'est pas rare, selon la situation, que la psychologue se déplace à la Maison d'Accueil afin de gérer une situation de crise, toujours dans l'optique de sécuriser l'hébergée en question, les autres hébergées des éventuelles répercussions et la Maison d'Accueil en elle-même.

Dans certaines situations, il peut y avoir une divergence d'évaluation du risque. Entre la qualité d'expert de Madame (qui connaît le mieux son conjoint) et nos lunettes de contrôle coercitif et de Processus de Domination conjugale, un gap peut se créer. Ce dernier sera toujours discuté avec la personne concernée, afin de sensibiliser et d'assurer la sécurité de tous.

Lors de l'année 2025, le travail de la psychologue s'est un peu diversifié par différentes missions ou accompagnements. En 2024, nous avons pris part à des collaborations répétées avec des services spécialisés dans les problématiques d'assuétudes. Cette problématique a été plus fréquente cette dernière année. Les thématiques de santé mentale, précédant ou découlant des violences conjugales, sont aussi très présentes. Comme les autres partenaires de notre réseau, trouver un psychiatre sensibilisé à notre thématique et prenant toujours des nouveaux patients nous met en difficulté.

De plus, L'Églantier s'est inscrit dans le projet Dispositif Interdisciplinaire de lutte contre les Violences dans le Couple (DIViCo). Ce dispositif permet de prendre une vue méta sur une situation qui nous semble critique, mais non urgente (dans ce cas, il est nécessaire de prendre contact avec les forces de Police). Dans ce cadre, la psychologue a été formée à l'Évaluation Intersectorielle des Violences dans le Couple (EiViCo). Dans le courant de l'année 2025, nous avons fait appel à ce Dispositif mais nous avons été confrontés à un problème de compétence territoriale.

Divers accompagnements en extérieur ont été réalisés comme lors de rendez-vous au Service d'aide à la Jeunesse, en hospitalisation pour parler d'une sortie, pour entamer un suivi assuétudes et chez le médecin légiste, ...

L'animation d'atelier a toujours lieu. Ces moments en groupe sont porteurs de réflexion. Les bénéfices de l'aide entre pairs ne sont plus à démontrer.

## 2. Parle&MOI

### 1. NOTRE EQUIPE

En 2025, l'équipe de l'Antenne était composée de 3 personnes salariées :

- 1 psychologue, responsable de l'analyse de la demande et accompagnement social et animation du groupe de parole, 17h/semaine
- 1 juriste, en 17h/semaine
- 1 psychologue, responsable des suivis psychologiques et de l'animation du groupe de paroles, en 17h/semaine

Le service ambulatoire a officiellement changé de nom. En effet, le nom « L'Antenne : femme, couple et violence » ne faisait plus écho auprès de l'équipe. Renommer le service « Parle&MOI » est donc devenu une nécessité. Nous avons voulu mettre en évidence les valeurs au cœur de notre travail : Proximité, Accueil, Résilience, Lien, Ecoute. La seconde partie de notre nom - MOI - profite à nos bénéficiaires, qui ont une place centrale dans notre pratique. Cela marque également une étape importante dans la clarification de son identité mais aussi le renforcement de sa visibilité auprès du public et des partenaires.

### 2. NOTRE TRAVAIL

#### 2.1. Public

Le service ambulatoire est spécialisé dans l'accompagnement des victimes de violences conjugales adultes. N'ayant plus de collègue spécialisé dans l'accompagnement des enfants, nous essayons d'avoir un point d'attention sur ces derniers par le biais des parents.

Notre public est majoritairement féminin. Notre service est également ouvert à l'accompagnement masculin mais nous recevons très peu de demandes.

Au cours de l'année écoulée, nous avons principalement rencontré des victimes de violences psychologiques. Ces violences sont de plus en plus détectées par les services de notre réseau, qui nous orientent ces personnes. Nous détectons aussi les situations de contrôle coercitif. Nous recevons de plus en plus de demandes de proches se questionnant sur la position à adopter auprès d'une victime.

Cette dernière notion rend justice aux nombreuses violences dites invisibles. Nommer l'invisible rend concret le danger qui entoure ces situations ; en effet dans 92% des féminicides au Royaume-Unis, du contrôle coercitif a été détecté (<https://controlecoercitif.ca/bibliotheque-de-contenus/controle-coercitif-danger>)

Bien que nous remarquons une diminution du nombre de situations suivies, nous constatons aussi une nette augmentation des heures de suivis à mettre en lien avec la complexité de ces derniers.

#### 2.2. Missions et atouts

##### 2.2.1. *Missions*

Le service ambulatoire permet l'accompagnement des victimes de violences conjugales. La mission principale de celui-ci est de permettre aux victimes de se reconstruire, à leur rythme, tout en s'assurant de leur sécurité.

Malgré l'impact important des pairs dans la reconstruction, nous avons dû arrêter les groupes de paroles. En effet, ces groupes étaient très fréquents et de moins en moins populaires. Nous avons donc décidé de prendre un temps réflexif pour offrir une nouvelle mouture.

Par ailleurs, une collaboration est assurée autour d'une équipe interdisciplinaire ou les profils sont spécifiques mais également complémentaires.

Dans un premier temps, une psychologue analyse la demande des victimes, afin de mieux comprendre leur besoin. Un accompagnement social peut également être envisagé.

La seconde psychologue accompagne les victimes en leur offrant un espace de parole sécurisant et confidentiel. L'expression de la souffrance vécue est reconnue et écoutée sans jugement.

La juriste assure un suivi juridique. Elle informe les victimes des différents choix (ainsi que des conséquences) pouvant être mis en place afin d'assurer la sécurité de celles-ci.

### 2.2.2 Atouts

L'année 2025 a été marquée par une augmentation significative des actions de sensibilisation, portée par un important travail de communication.

Ce travail de communication soutenu a permis une présence accrue du service dans l'espace public, notamment à travers des actions d'affichage à l'aéroport de Charleroi, dans le cadre d'une campagne de lutte contre les violences faites aux femmes.

Par ailleurs, le 27 novembre 2025, Parle&MOI a organisé une journée de sensibilisation d'envergure, à destination des professionnels du secteur ainsi que du grand public, s'inscrivant dans le cadre de la campagne du Ruban blanc. Cette journée a permis à de nombreuses personnes de rencontrer des professionnels, d'échanger autour des enjeux des violences conjugales et intrafamiliales et d'accéder à des témoignages de personnes victimes de violences. Nous avons ouvert nos portes aux réseaux et aux particuliers afin de leur offrir un chemin immersif dans notre quotidien autour des questions des violences conjugales et du contrôle coercitif. Les salles du bâtiment étaient à thème (violence conjugale, contrôle coercitif, impacts sur les enfants, juridique). Nos bénéficiaires ont pris part à cette journée de sensibilisation en nous offrant leur témoignage, retentissant pour les visiteurs. Nous avons invité l'ASBL Solidarité Femmes, venue présenter leur jeu de société aux professionnels du réseau.

Cette journée a eu un effet important dans le réseau et son retentissement est encore fort.

Parle&MOI a également poursuivi sa collaboration active avec la cellule DIViCo (Dispositif Interdisciplinaire pour les situations critiques de Violences dans le Couple), renforçant son inscription dans un travail en réseau structuré.

Dans cette même dynamique, de nouveaux partenariats avec des services externes sont en cours de construction, notamment avec l'hôpital de Braine-l'Alleud, avec lequel une convention de collaboration est actuellement en élaboration.

Concernant la dynamique des groupes de parole, ceux-ci ont été volontairement réduits à partir du mois de mai 2025 afin de permettre une réflexion approfondie sur leur organisation, en vue d'une relance en 2026 sous une nouvelle mouture.

### 2.3. Formations

Lors de cette année 2025, l'équipe s'est formée à différentes thématiques :

- Coordination sociale BLA : Les allocations familiales
- Les Plats Formes du Brabant Wallon
- Personnes étrangères : Les principales situations de séjour
- Formations aux avocats par Les Tamaris
- DIVICo (Intervisions, cas concrets)
- PDC initial
- PDC enfants
- MOOC : Victimes
- Victimologie psycho-criminalistique

### 3. NOS DIFFICULTES

L'année 2025 a été marquée par une période de transition organisationnelle. Depuis février 2025, une nouvelle direction s'est mise en place, ce qui a nécessité un temps d'appropriation et d'ajustement, tant pour la direction que pour l'équipe.

Cette transition a permis de relancer une réflexion de fond sur le dispositif ambulatoire, son positionnement et ses missions, ainsi que de redynamiser les actions de communication.

Néanmoins, les conséquences de l'année 2024 ont continué à impacter le fonctionnement en 2025. Les résultats chiffrés moins favorables enregistrés en 2024 ont entraîné une diminution du budget alloué, se traduisant par la perte de l'équivalent d'un temps de travail de 17 heures qui preste donc actuellement son préavis.

Par ailleurs, la participation aux groupes de parole a fortement diminué, conduisant à une suspension progressive de ces espaces et à une réflexion approfondie sur leur pertinence et leur format.

Enfin, le service ambulatoire a dû faire face à une perte relative de notoriété au sein du secteur, nécessitant un important travail autour de la représentation du service, de son image et de son inscription dans le réseau. Le travail de communication, de rencontres et la journée du 27 novembre ont eu un impact positif sur notre place dans ce réseau.

### 4. NOS PROJETS

Les perspectives pour les années à venir s'inscrivent dans la continuité des constats posés et tiennent compte des réalités organisationnelles actuelles.

La consolidation de l'équipe demeure un enjeu central, de même que la qualité de l'accompagnement.

Les supervisions seront maintenues, avec un accent particulier sur les dimensions cliniques et les spécificités liées aux violences conjugales et intrafamiliales.

Le travail de communication restera une priorité afin de repositionner durablement le service ambulatoire au cœur du secteur. Le service entend également renforcer le travail en réseau, notamment par la formalisation de partenariats, tels que celui en cours avec l'hôpital de Braine-l'Alleud. Une réflexion est en cours concernant la création d'une formation courte sur la thématique du contrôle coercitif.

À partir de 2026, une nouvelle mouture des groupes de parole est envisagée, avec des formats plus ciblés et thématiques.

### **3. L'ÉQUIPE D'ACCOMPAGNEMENT DANS LA MAISON**

#### **1. Organisation et équipes**

Depuis 2025, au sein de la Maison, il n'existe plus de distinction entre l'équipe enfants et l'équipe éducative. Cette nouvelle organisation permet une meilleure coordination entre les différentes fonctions de l'équipe, qui se compose désormais de :

- 4 éducatrices
- 1 puéricultrice
- 1 psychomotricienne
- 1 psychologue pour enfants

L'équipe a connu plusieurs changements et remplacements au cours de l'année en raison d'absences prolongées ou de contrats temporaires. Certains membres ont repris à mi-temps, tandis que d'autres ont apporté un soutien ponctuel grâce à des contrats étudiants. L'équipe a également accompagné plusieurs stagiaires, pour des périodes d'observation ou des stages plus longs dans le cadre de leur formation professionnelle.

Côté organisation, une éducatrice a pris le rôle de référente Maison en novembre 2025. Ce rôle consiste notamment à coordonner les pratiques et les outils au sein de l'équipe, à veiller à l'harmonisation des procédures et à assurer une circulation fluide de l'information.

Contrairement aux années précédentes, les réunions se tiennent aujourd'hui de manière commune. La psychologue pour adultes y participera également. L'objectif de ces réunions est d'analyser les situations en profondeur et d'optimiser notre organisation autour des différents projets.

Autre changement important, la puéricultrice a modifié ses horaires : elle commence désormais à 7h30 deux fois par semaine afin d'accompagner les familles, elle travaille aussi le mardi jusqu'à 21h afin de soutenir les mamans dans le couché des enfants, avant de participer à la réunion communautaire débutant à 20h.

#### **2. Suivis**

##### **Psychologue**

Les entretiens psychologiques sont réalisés avec les enfants et les mères. Le travail porte sur les émotions, le lien parent-enfant et l'impact de la violence conjugale.

- Dès leur arrivée, la psychologue rencontre la famille ensemble.
- Pour les enfants de 0 à 6 ans, des séances dyadiques sont proposées, tandis que pour les enfants de 6 à 18 ans, des rencontres individuelles sont privilégiées.
- Les suivis sont adaptés aux besoins spécifiques de chaque famille.
- Selon les besoins, la psychologue et la psychomotricienne peuvent assurer des suivis conjoints.
- La psychologue peut également rencontrer les mères en entretien individuel pour échanger sur la parentalité et les difficultés rencontrées.
- Un autre aspect clé du suivi est la collaboration avec la juriste et divers services externes : SAJ, SPJ, pédopsychiatres, Espaces-rencontres, etc.

## **Psychomotricienne**

Les enfants ont l'opportunité de participer à des séances de psychomotricité relationnelle, au minimum 1h par semaine, en individuel ou avec la maman et la psychologue. Les mamans sont conviées à des entretiens en début et fin de séjour.

## **Educatrices**

Les éducatrices rencontrent les résidentes dans le cadre du projet Maison, qui consiste à échanger sur leur vie à la Maison d'Accueil, leur vie en collectivité et leurs expériences quotidiennes.

## **3. Sorties et activités**

En 2025, nous avons poursuivi notre engagement auprès des hébergées, enfants et adultes, en proposant des activités favorisant l'exploration, le partage et le développement de compétences relationnelles et pratiques.

### **Sorties et activités**

- Anniversaires et départs des enfants : célébrés autour d'un gâteau et d'un cadeau.
- Séances de sport animées par une bénévole.
- Séances de zoothérapie grâce à l'association Anime'Moi.
- Fête de « Le Glantier » le 2 juillet, pour célébrer l'été.
- Sorties estivales et BBQ au jardin avec jeux d'eau.
- Weekends festifs incluant BBQ, brocantes et fêtes locales.
- Sortie à Huizingen le 10 juillet.
- Visite de Pairi Daiza le 20 juillet pour enfants et femmes.
- Halloween le 30 octobre : parcours du quartier pour récolter des bonbons.
- Saint-Nicolas le 3 décembre : activités avec clowns, spectacle, goûter et remise de cadeaux aux enfants. La fête est désormais réservée aux hébergées actuelles et à celles parties dans l'année.
- Noël le 19 décembre : repas festif et moments de partage.
- Inscription possible des enfants aux plaines de vacances et stages sportifs pendant les vacances scolaires.

### **Ateliers**

- Ateliers « photo » : développement du regard créatif et partage des découvertes.
- Ateliers « créer pour soi » : expression créative et sentiment d'accomplissement personnel.
- Ateliers « jeux » : renforcement des liens et convivialité.
- Ateliers Ligue des Familles : quelques séances au sein de la Maison.
- Atelier d'art-thérapie : animé par une stagiaire avec création de galets décoratifs.

### **PDJ (Point du jour)**

- PDJ enfants : moment convivial le matin pour se dire bonjour et échanger.
- PDJ adultes : moment d'échange sur l'état du jour et les événements de la veille.

## 4. Partenariats et dons

### Partenaires réguliers

- Les 3 Cocottes, avec perspectives de collaboration à long terme avec Animoï et La Ligue des Familles.

### Bien-être et massages

- ASBL Dana : massages tous les 15 jours.
- Marie, bénévole offrant également des séances de massages assis.

### Collaboration équipe enfants

- SAJ, SPJ, ONE, bibliothèque de Braine-l'Alleud, stages sportifs au stade Gaston Reiff, Service de la Petite Enfance de Braine-l'Alleud, AMO, Kot projet Kot-é-Clown, Le Prisme, La Maison des Jeunes de Braine-l'Alleud, les écoles locales, le Service de Santé Mentale – « Les Safrans ».

### Dons non alimentaires

- Bon d'achat UCM aux Idées Bleues
- Jouets de Liliputiens et de l'École des 2 Châtaigniers de Sombreffe
- Livres offerts par le Rotary Club de Genval
- Contributions de la Commission Européenne
- Collaboration avec Goods to Give pour produits neufs à bas prix
- Plusieurs matelas ont pu être achetés via un don

### Dons alimentaires

- Boucherie Côte et Côte : dons de viande hebdomadaires
- Dons de l'ASBL Arc-en-Ciel
- Collaboration avec la Banque Alimentaire

### Capacity Building

- Formation en évaluation de projet dans le cadre du programme Capacity Building, en collaboration avec l'ASBL Badge, pour soutenir l'équipe dans la réflexion, la mise en place et l'évaluation de projets

## 5. Travaux et entretiens

- Sécurisation des escaliers avec grilles de protection
- Remplacement de la porte d'entrée avec un système d'ouverture à badges
- Remplacement des conduites de gaz
- Réaménagement de la salle d'étude
- Abattage des arbres au fond du jardin et réaménagement de l'espace extérieur
- Travaux d'entretien courant : rafraîchissement des peintures et petits travaux divers

## 6. Formations

- PDC enfants - mai 2025
- *Mieux se comprendre pour mieux vivre ensemble* - 6 et 13 novembre 2025
- *Les familles dites « difficiles » : interagir pour prévenir les conflits et l'agressivité* - 9 octobre 2025

## **4. COMMUNICATION ET RECHERCHE DE FONDS**

En 2025, L'Églantier a poursuivi le développement de sa stratégie de communication afin de renforcer la visibilité de ses actions et de sensibiliser un public plus large aux violences conjugales et aux mécanismes de contrôle coercitif. Un travail particulier a notamment été mené sur les réseaux sociaux de l'association, et plus spécifiquement sur Instagram, afin de diffuser des informations relatives à nos missions, valoriser les actions menées et relayer différentes campagnes de sensibilisation.

Dans le cadre de la campagne du Ruban Blanc, L'Églantier a lancé une campagne de sensibilisation intitulée « Certaines femmes arrivent jusqu'à nous. D'autres restent silencieuses. ». Cette série de photographies invitait à rendre visible ce qui demeure souvent caché, en rappelant que le silence ne signifie pas l'absence de souffrance. À travers cette initiative, l'association souhaitait attirer l'attention sur les violences invisibilisées et encourager la prise de parole, ainsi que l'orientation vers les structures d'aide.

Par ailleurs, une journée de sensibilisation consacrée aux violences conjugales et au contrôle coercitif a été organisée. Cet événement a rassemblé à la fois des professionnels du secteur et des particuliers, offrant un espace d'échanges, d'information et de réflexion autour de ces problématiques. Cette journée a également permis de renforcer les liens avec le réseau professionnel tout en sensibilisant un public plus large. À la suite de cette initiative, un partenariat a été établi avec la Province du Brabant Wallon en vue de l'édition d'un livret reprenant les affiches présentées lors de cette journée de sensibilisation, afin de prolonger la diffusion des messages de prévention auprès d'un public élargi.

Ces différentes actions de communication s'inscrivent pleinement dans les missions de L'Églantier : informer, sensibiliser et favoriser une meilleure compréhension des violences conjugales, afin de soutenir les personnes concernées et encourager la mobilisation collective.

En parallèle de ses actions de sensibilisation et d'information, L'Églantier a également entamé en 2025 un travail de préparation autour de nouvelles initiatives de recherche de fonds. Dans cette perspective, plusieurs projets ont été amorcés afin de soutenir le développement des activités de l'association et de diversifier ses sources de financement.

Parmi ceux-ci figurent notamment l'organisation d'une marche ADEPS ainsi que la préparation d'un souper annuel. Bien que ces événements soient programmés pour 2026, leur mise en place a nécessité, dès 2025, un important travail d'organisation, de coordination et de planification. Ces initiatives visent à renforcer la mobilisation autour des missions de l'association, tout en créant des moments de rencontre et de sensibilisation, ouverts au public.

## **5. LA FOL'FOUILLE - RESSOURCERIE**

### **AVANT-PROPOS**

#### **Une initiative citoyenne !**

La Ressourcerie « La Fol'Fouille » de L'Églantier est un exemple de réussite d'une initiative citoyenne.

C'est en 1978, lors de la naissance de notre Maison d'Accueil « L'Églantier », que nous retrouvons les prémises de notre activité de Ressourcerie®. A cette époque déjà, la générosité des gens dépassait les besoins des personnes hébergées. Dès lors est apparue la possibilité de monter un projet d'entreprise d'économie sociale et solidaire construite sur la conviction que chacune et chacun d'entre nous a la possibilité d'agir au quotidien dans le but d'une plus grande justice sociale. A cet effet, l'Asbl a décidé en 2011 d'acquérir un bâtiment afin de garantir dans la durée l'activité de la Ressourcerie et les emplois qui en découlent.

#### **Le développement durable comme principe directeur**

La Fol'Fouille est un projet de développement durable complet, qui répond à plusieurs logiques :

- Environnementale : le réemploi, la revalorisation et le recyclage de matières diverses afin de réduire la pression de notre société sur son environnement et la sensibilisation à l'environnement ;
- Economique : création d'une valeur ajoutée au départ d'objets du quotidien, création d'emplois durables, génération d'un chiffre d'affaires qui permet de réaliser, au sein de L'Églantier, des projets en autofinancement et création de partenariats avec le monde de l'entreprise en cohérence avec notre objectif social ;
- Sociale : la vente de produits de 1<sup>ère</sup> nécessité à moindre coût qui donnent accès à un sentiment de dignité pour un public fragilisé et/ou conscientisé, mais aussi la réinsertion socio-professionnelle en collaboration avec les CPAS des communes de Braine-l'Alleud, Waterloo et alentours.

Un projet qui est aujourd'hui reconnu sur un vaste territoire et qui a été récompensé par le jury et le public du prix Incidences-développement durable en Brabant Wallon.

#### **Une professionnalisation accrue de l'activité**

Dans le cadre du développement de son activité, La Fol'Fouille s'est professionnalisée et structurée avec le temps. Le travail en réseau au sein de la fédération Ressources, réalisé en parallèle d'un travail d'analyse en interne, nous a permis de nous développer et de nous structurer qualitativement. Cette démarche se présente aujourd'hui par notre adhésion aux labels « Rec'Up », garant de la qualité de notre offre et de nos services, et « Solid'R » qui atteste de la finalité sociale des dons qui nous sont faits.

L'évolution de cette activité s'inscrit également dans le projet de notre institution au travers de plusieurs initiatives de rencontres et d'échanges entre les différents pôles d'activité de L'Églantier Asbl.

#### **La fin d'année, un temps pour l'évaluation et pour les actions**

Voici venu le temps pour nous de clôturer l'année 2025 et de faire le point sur nos actions, de nous évaluer, de tirer les conclusions et de mettre en œuvre les actions nécessaires à une amélioration continue de nos services.

## UN PÔLE D'ÉCONOMIE SOCIALE EN MOUVEMENT

L'exercice 2025 s'inscrit dans les évolutions en cours dans le secteur de la réutilisation et du réemploi sur le territoire régional et du Brabant Wallon, et poursuit les 4 objectifs définis antérieurement, à savoir :

- L'adéquation de notre entreprise d'économie sociale au principe d'économie circulaire
- La confirmation de notre reconnaissance dans le cadre du projet de Ressourcerie globale sur le territoire de la province du Brabant Wallon
- L'affirmation de l'utilité de notre projet de Ressourcerie au niveau local
- La professionnalisation de nos méthodes de travail

Pour répondre à cette évolution, nous avons travaillé sur quatre axes : la participation aux travaux de la fédération Ressources, une réflexion sur l'organisation du travail au sein de notre équipe, la formation de notre équipe et le développement de notre activité.

En ce qui concerne la dynamique interne de La Fol'Fouille, nous avons pu organiser différentes rencontres de travail entre les acteurs de notre entreprise (organe d'administration, direction, coordination et travailleurs salariés) qui permettent la formalisation du cadre de travail (les responsabilités, les compétences et les niveaux d'action de chacun).

## VOLET ENVIRONNEMENTAL

### COLLECTE

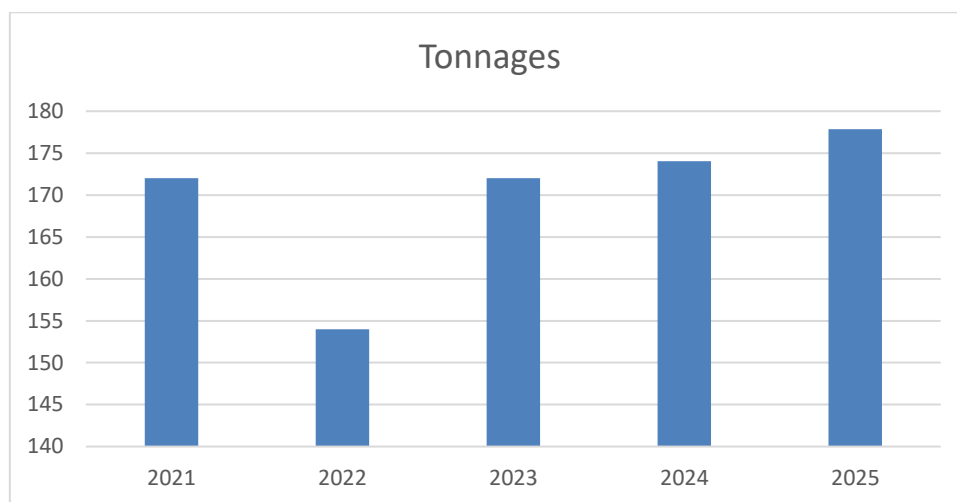
Afin de rester à jour et informés des développements des différentes filières et législations en matière de réutilisation, nous avons maintenu notre participation aux travaux de la fédération Ressources dans les filières textiles et objets du quotidien de même que dans les projets Rec'Up et Solid'R.

Le principe du don citoyen est au cœur de notre activité, il nous est indispensable afin de garantir notre activité.

Durant l'exercice 2025, nous avons réceptionné 6985 propositions de dons de particuliers (dépôt à la Ressourcerie et enlèvement à domicile). A ceci s'ajoutent, d'une part les actions de collecte « jeux-jouets » et « vélos » organisées par l'IBW et relayées par le PAC RENEWI de Braine-l'Alleud en collaboration avec les services environnement des communes de Braine-l'Alleud et Waterloo ; et d'autre part les partenariats qui nous lient à plusieurs sociétés et collectivités de notre territoire et qui font appel à nos services afin d'assurer l'enlèvement de leurs papiers/cartons et plastiques recyclables.

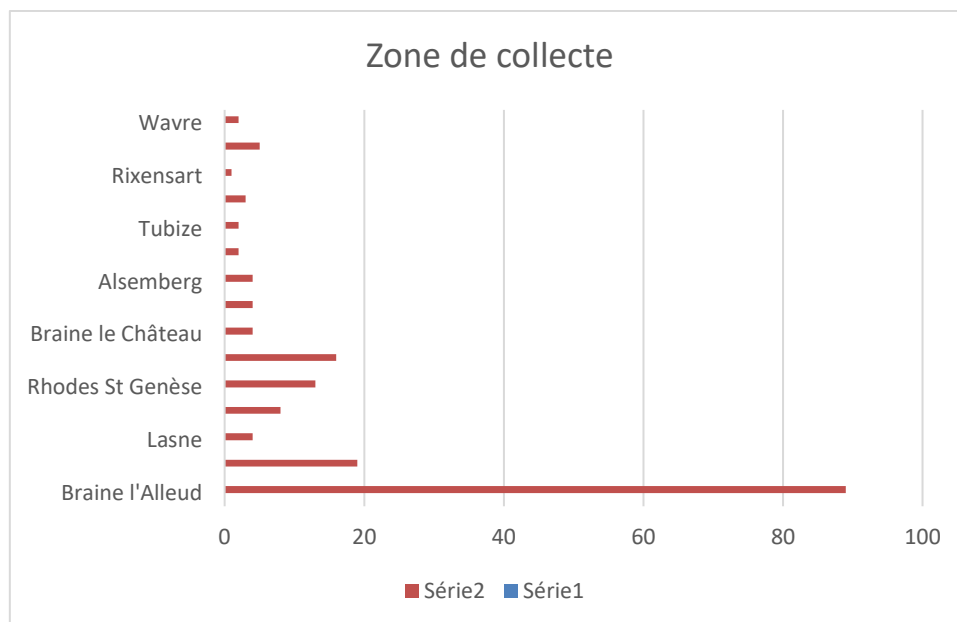
L'ensemble de notre activité représente dès lors 177.86 tonnes de matières collectées sur le territoire des communes de Braine-l'Alleud, Waterloo, Lasne, La Hulpe, Rixensart, Braine-le-Château, Tubize, Rhode-Saint-Genèse, Uccle et Nivelles.

## Evolution de la collecte



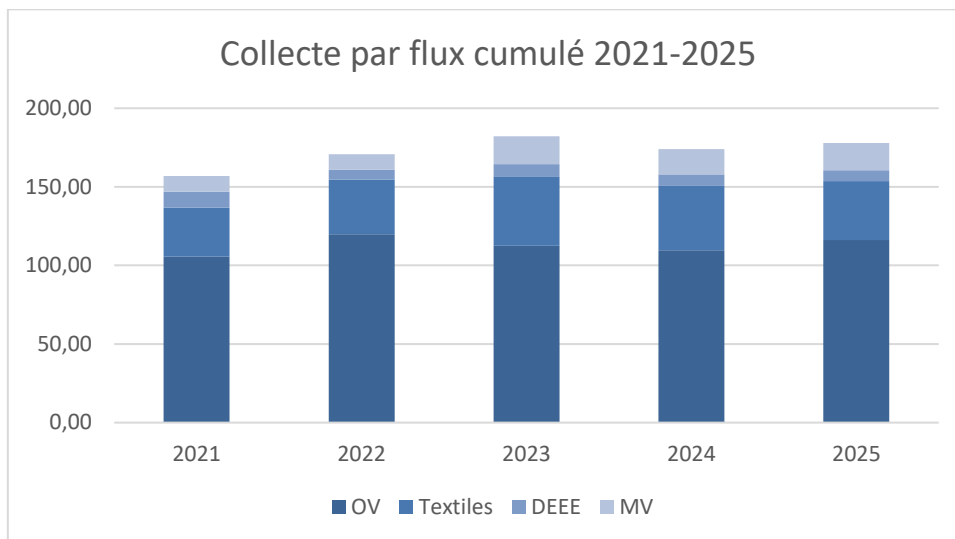
Il y a lieu de prendre en considération que les évolutions observées depuis l'exercice 2021 sont imputables d'une part à l'évolution des modalités de comptage des flux, en lien avec l'agrément réutilisation de la Région Wallonne, et d'autre part à la diversification de nos flux et partenariats de collecte.

## Zone de collecte



## Collecte par flux (selon DSD – SPW)

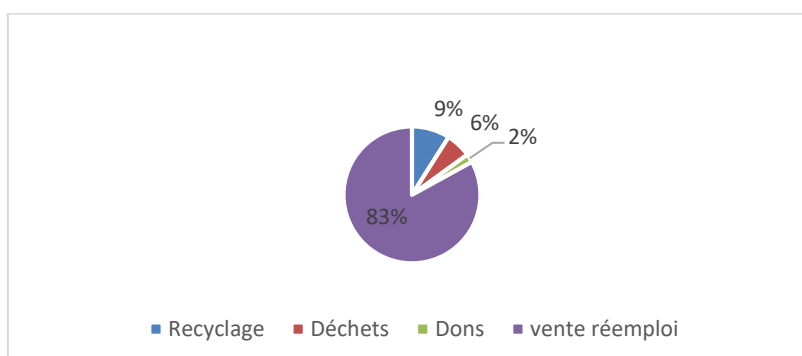
Collecte 2024 (tonnes)	
Objets valorisables (Brocante, livres, meubles, jeux, puériculture)	116.21
Textiles	37.46
DEEE	6.9
MV	17.28
<b>Total</b>	<b>177.88</b>



## Sorties

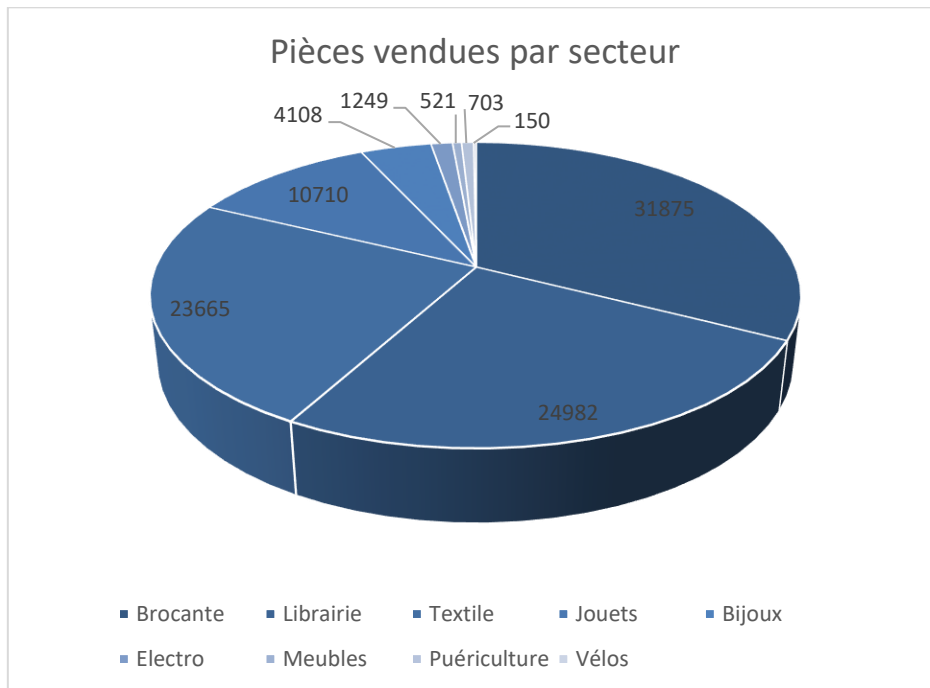
Un des enjeux majeurs de notre activité est de valoriser au mieux les ressources qui nous sont confiées. L'expérience de la réutilisation et du réemploi se construit jour après jour, quelle que soit la famille d'objet et/ou la matière. Les enseignements sont nombreux tant du point de vue de la rentabilité que de l'information sur nos modes d'action et notre méthodologie de travail. En termes d'exploitation, 98 127 articles ont été vendus dans notre magasin, soit 83 % du gisement, et 2 % ont été vendus dans le cadre de notre filière de réutilisation vers d'autres acteurs de l'économie sociale et solidaire. 9 % ont été orientés vers une filière de recyclage appropriée et 6 % ont été déclassés en tant que déchets finaux.

## Utilisation du gisement



## Réutilisation (tableau ventes comptoir)

Nombre d'articles vendus	2025	2024
<b>Brocante</b>	31875	25363
<b>Librairie</b>	24982	22964
<b>Textile</b>	23665	22282
<b>Jouets</b>	10710	10439
<b>Bijoux</b>	4108	4078
<b>Electro</b>	1224	1348
<b>Meubles</b>	521	744
<b>Puériculture</b>	703	414
<b>Vélos</b>	150	162

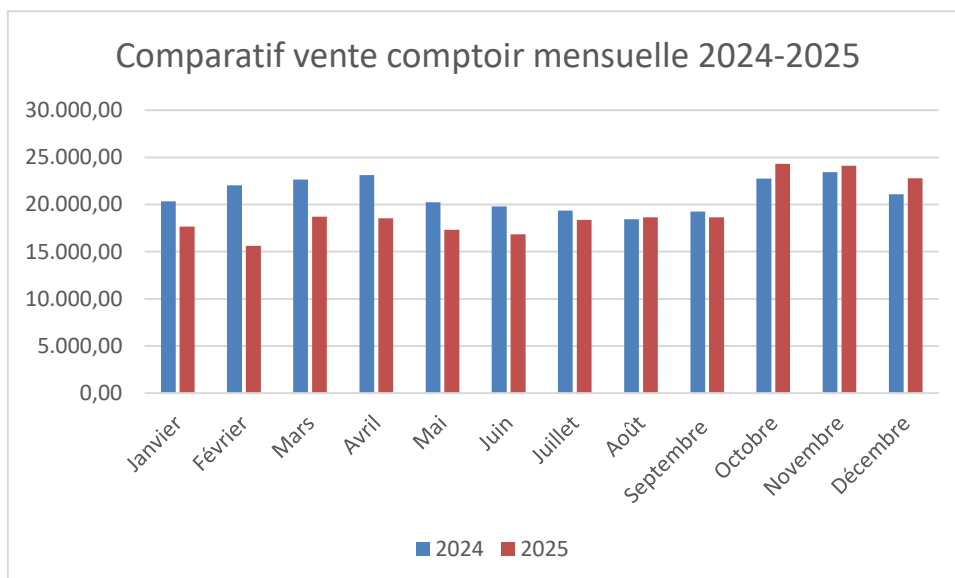


## VOLET ECONOMIQUE

### GESTION FINANCIERE

L'activité économique de notre Ressourcerie repose essentiellement au départ du don citoyen. Afin de garantir l'équilibre financier de notre activité, nous avons développé des partenariats qui nous permettent d'augmenter nos recettes et de diminuer nos coûts. Ces partenariats représentent également des filières de développement de notre activité et sont un support à notre engagement d'insertion socio-professionnelle.

### Evolution vente par année



### Chiffre d'affaires 2024

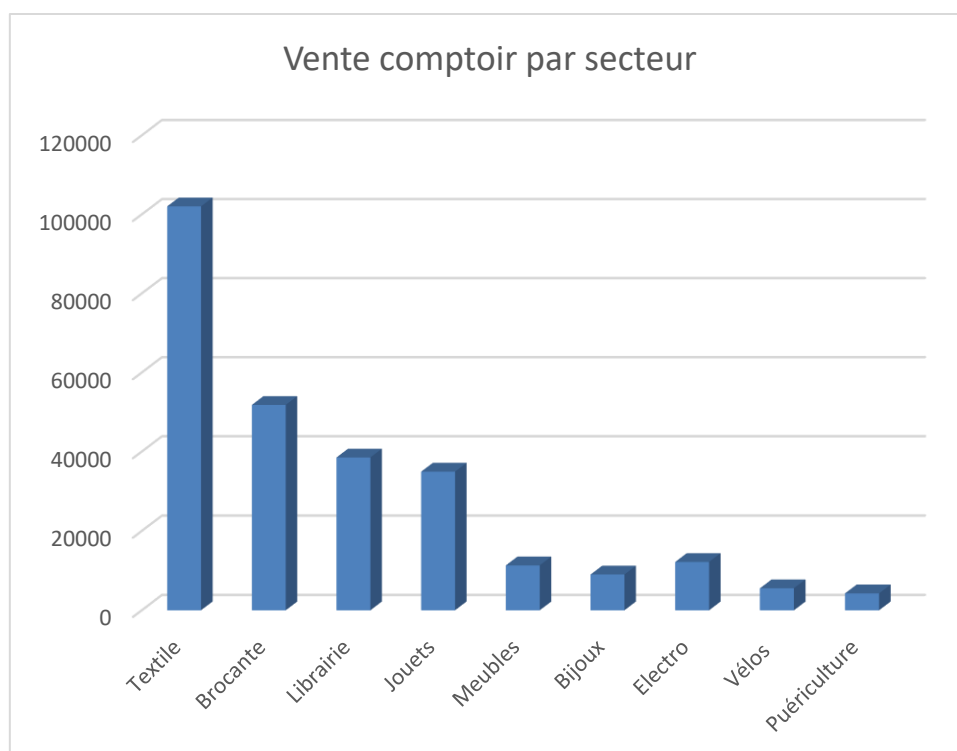
**Recette brute : 270472.58€**

**Ristourne : 38992.84€**

**Résultat net : 231479.67€**

## Détails par secteur

2025	
Textile	102.016,28 €
Brocante	51.802,32 €
Librairie	38.504,58 €
Jouets	34.943,49 €
Meubles	11.311 €
Bijoux	9.017,23 €
Electro	12.174,4 €
Vélos	5.542 €
Puériculture	4.260,9 €
Livraison /MO	87,00 €



## VOLET SOCIAL

### POLE ECONOMIE SOCIALE DE L'ÉGLANTIER ASBL

En tant que pôle d'économie sociale de L'Églantier, notre activité est orientée en priorité vers les différents services de notre institution et le projet d'hébergement. Dans ce cadre, durant l'exercice 2025, 27 colis d'accueil ont été réalisés au bénéfice de personnes hébergées (femmes et enfants) et 1951 articles ont été transférés auprès du pôle d'hébergement afin de participer aux conditions d'accueil optimales. A ceci s'ajoutent les remises dont bénéficient les personnes en cours d'hébergement ou ayant été hébergées pour leurs achats durant leur hébergement et dans le cadre de leur installation dans un nouveau logement.

## L'EQUIPE DE TRAVAIL

Si la Fol'Fouille est une entreprise qui obtient de bons résultats, cela tient essentiellement à toutes les personnes qui prestent au quotidien un service au sein de notre ressourcerie.

Aujourd'hui, ce sont 5 postes de salariés (5 APE,) qui permettent de garantir le fonctionnement quotidien de notre Ressourcerie. Ensemble ils assurent différentes tâches dans lesquelles ils sont aidés par plusieurs bénéficiaires de mise à l'emploi sous contrat « article 60 » (9 postes permanents dans les filières vente-tri, technique et l'entretien) et l'équipe de 37 bénévoles qui donnent de leur temps et de leur expérience plusieurs heures par semaine. Nous les remercions pour cela.

Mais aussi :

- Accueil de repris de justice pour travaux d'intérêt général (3 personnes).
- Nouvelle collaboration avec l'IPPJ de Braine-le-Château (4 personnes).
- Accueil de stagiaires de différentes écoles du Brabant Wallon (4 personnes).

## LA PARTICIPATION COMME CULTURE D'ENTREPRISE

La dynamique participative est au cœur des relations de travail à La Fol'Fouille. Le cadre de ces différentes rencontres garantit dès lors que chaque catégorie de travailleur est consultée et associée à la décision stratégique du développement de notre activité et cela au départ des champs d'action, de décision et de responsabilité.



En tant qu'acteur historique du territoire, La Fol'Fouille a maintenu sa participation tout au long de l'exercice 2025 dans différents partenariats de solidarité et de développement du territoire local.

Dans ce cadre, dans notre entreprise :

KABA KADO est un projet solidaire lancé par L'Églantier en 2024.

Cette initiative nous a permis de gâter 120 enfants et de collaborer avec huit institutions/services :

- CPAS de Braine-l'Alleud
- La Maison Familiale
- Maison Maternelle du Brabant Wallon (MAMABW)
- Le Cabestan
- L'Amarrage

Agenda 2025 :

- 19 avril : collecte de vélos chez Renewi (à l'initiative des intercommunales wallonnes de gestion des déchets)
- 18 octobre : collecte de jouets chez Renewi
- Participation à des initiatives locales, comme la Braderie de Braine-l'Alleud.

Nous avons ainsi reçu des dons de différents entreprises/institutions :

- Selligent
- Clinique de l'Europe

Différents dons ont été distribués :

- Service ILA du CPAS de Braine-L'Alleud
- Service social du commissariat de police de Braine-L'Alleud
- Service social du CHIREC
- Saint-Vincent de Paul de Profondeville

Des dons de jeux et jouets ont été distribués aux différentes écoles et crèches de Wallonie et de Bruxelles.